

DECLARATION DE DOMMAGES DUS A LA PREDATION

A retourner à : Fédération Départementale des Chasseurs de la CREUSE
18 av. Pierre Mendès France - B.P. 254
23006 GUERET Cedex



Déclarant : Nom - Prénom : BONINGUE Jean
Adresse complète : 2 route des Courbeaux
23800 NALLAT Tél : 06 15 30 20 20

Exploitant agricole : ☒ OUI ☐ NON (Rayer la mention inutile)

Commune où a eu lieu le dommage : NALLAT

Dispositif de protection : existe-t-il ? ☐ OUI ☒ NON (Rayer la mention inutile)
Si oui, lequel : clôture électrique au sol + grillage.

Espèces Ayant causé le dommage	Dommages causés à : Cultures, élevage et gibier (préciser l'espèce et le nombre), autre	Coût du préjudice
RENARD		
MARTRE	5 poules + 1 coq. Lou me.	120.
FOUINE	1 canard rouen - 1 cane barbeux	60
PUTOIS	2 Bernaches nonelles de 3 ans.	160
BELETTE	3 tadornes de belon.	150
RAGONDIN		
RAT MUSQUE		
CORBEAU FREUX		
CORNEILLE		
PIE		
ETOURNEAU		
GEAI DES CHENES		
PIGEON RAMIER		

total
490 €.

Je certifie sur l'honneur la véracité de la présente déclaration.

Date : 28/05/2026

Visa d'une personne assermentée (1)
(Nom et qualité)

Signature du déclarant :

J. BONINGUE - Pigeon
Agréé

EN TOUT ETAT DE CAUSE, LA PRESENTE DECLARATION NE VAUT PAS DEMANDE D'INDEMNISATION
(1) Gendarmerie, Garderie, ONC, ONF, Garde-Particulier, Garde-Pêche, Garde Champêtre, Maire, Louveter, Eventuellement vétérinaire ou piégeur agréé



BONINGUE Jérôme
Mai 2026



DECLARATION DE DOMMAGES DUS A LA PREDATION

A retourner à : Fédération Départementale des Chasseurs de la CREUSE
18 av. Pierre Mendès France - B.P. 254
23006 GUERET Cedex



Déclarant : Nom - Prénom : LUINAUD Josette
Adresse complète : 4, Les Courbeaux 23800 NAILLAT
Tél. :

Exploitant agricole : ☒ OUI ☐ NON (Rayer la mention inutile)

Commune où a eu lieu le dommage : NAILLAT

Dispositif de protection : existe-t-il ? ☐ OUI ☒ NON (Rayer la mention inutile)
Si oui, lequel : Gillages

Espèces Ayant causé le dommage	Dommages causés à : Cultures, élevage et gibier (préciser l'espèce et le nombre), autre	Coût du préjudice
RENARD		
MARTRE	5 Canards barbares dont 2 qui couvaient	150 €
FOUINE		
PUTOIS		
BELETTE		
RAGONDIN		
RAT MUSQUE		
CORBEAU FREUX		
CORNEILLE		
PIE		
ETOURNEAU		
GEAI DES CHENES		
PIGEON RAMIER		

Je certifie sur l'honneur la véracité de la présente déclaration.

Date : 28/05/2026

Visa d'une personne assermentée (1)
(Nom et qualité)

Signature du déclarant :

J. BONINGUE - Pigeon-ager

(Signature manuscrite)

EN TOUT ETAT DE CAUSE, LA PRESENTE DECLARATION NE VAUT PAS DEMANDE D'INDEMNISATION
(1) Gendarmerie Garderie - ONF - Garde Particulier - Gard-Pêche - Garde Champêtre - Maire, Louvetier - Eventuellement vétérinaire
ou pigeon-ager

Mme LUINAUD Josette - mai 2026

